

Ce document sert de référence seulement.

[Vous devez cliquer ici afin d'obtenir l'avis complet et les annexes du « National Spatial Data Infrastructure Cooperative Agreements Program \(NSDI CAP\) - disponible en anglais seulement aux États-Unis](#)

2008 NSDI CAP Catégorie 4 : Projet conjoint Canada-États-Unis d'infrastructure de données spatiales

A. Portée

(1) Description générale:

Le Secrétariat de GéoConnexions et le « U.S. Federal Geographic Data Committee (FGDC) » sont fiers de lancer leur sixième demande de propositions (DP) d'un projet conjoint Canada-États-Unis d'infrastructure de données spatiales. L'utilisation des données géospatiales numériques varie grandement mais les utilisateurs ont des besoins récurrents quant à l'accès à des données dont les thèmes sont communs. Les infrastructures de données géospatiales sont développées à partir d'un contenu en information de base ainsi qu'à partir des contextes d'affaires, techniques et opérationnels selon lesquels ces infrastructures fonctionnent.

Le secrétariat du Federal Geographic Data Committee (FGDC) et GéoConnexions parrainent conjointement un projet qui vise à développer des applications régionales de nature à augmenter l'accessibilité et l'utilisation des données géospatiales distribuées. L'application régionale dont il est question ici couvrira un territoire qui comprend une partie du Canada et une partie des États-Unis. Elle permettra de mieux connaître la complexité, les difficultés et les exigences de l'utilisation des infrastructures de données spatiales et des données distribuées pour résoudre une problématique commune aux deux pays.

Cette catégorie fait progresser la capacité des communautés à créer et à utiliser des données géospatiales. **Les projets qui s'inscrivent dans cette catégorie porteront sur des questions prioritaires communes; ils augmenteront le partage de l'information, tout en offrant de nouveaux contenus et services en ligne.** On démontrera des formules de collaboration et des mécanismes d'aide à la décision où l'on tentera de résoudre des questions communes à l'aide de données distribuées (thématiques et cadre), en utilisant ou en améliorant les normes du FGDC, de GéoConnexions et des organisations internationales. Les projets établiront un processus de collaboration qui donne la possibilité à différents organismes et disciplines d'intégrer et de partager des données géospatiales publiquement.

(2) Dans le cas des États-Unis, la demande de propositions s'adresse aux gouvernements des États et aux municipalités ainsi qu'aux entreprises commerciales, aux établissements d'enseignement supérieur, aux organismes sans but lucratif et aux organisations autochtones. Au Canada, elle s'adresse aux organisations canadiennes (sociétés privées, établissements d'enseignement supérieur et organismes sans but lucratif), aux organismes fédéraux (cas de financement spécial, prière de se référer à la section D, article 2), aux gouvernements provinciaux ainsi que territoriaux, aux municipalités et aux groupes autochtones (Premières nations, Métis et Inuits). Les organismes énumérés plus haut peuvent donc poser leur candidature.

(3) Un projet sera financé suite au Cooperative Agreement Program (CAP) de l'année en cours.

(4) Les propositions de la catégorie 4 doivent démontrer une collaboration entre des organisations aux États-Unis et aux Canada. **Prière de noter que dans le cadre du programme CAP de l'année en cours, les organisations candidates doivent soumettre qu'une seule proposition, dans cette catégorie. Les anciens bénéficiaires de subvention pour un projet conjoint canado-américains de démonstration ne sont pas admissibles.**

B. Références

Les candidats trouveront de l'information sur les infrastructures de données spatiales sur les sites Web de GéoConnexions et du FGDC : (<http://www.geoconnexions.org/> et <http://www.fgdc.gov/>). Les candidats devraient se familiariser en particulier avec les sources suivantes de références :

(1) Sources américaines :

- Site Web du Federal Geographic Data Committee <http://www.fgdc.gov/>
- *Framework Introduction and Guide*, FGDC 1997
http://www.fgdc.gov/framework/handbook/index_html

(2) Sources canadiennes : Toutes les sources suivantes se trouvent sur le site Web de GéoConnexions à <http://www.geoconnexions.org/> (dans les sections des documents clés et dans les ressources pour développeurs).

- *Vision canadienne et plan de mise en oeuvre de l'ICDG; vision : De meilleures connaissances pour de meilleures décisions, septembre 2005.*
- *Vision cible et plan de mise en oeuvre de l'ICDG, architecture : Description de l'architecture, version 2.0, septembre 2005*
- *GéoBase, (<http://www.geobase.ca/>)*
- *Portail de découverte de GéoConnexions (<http://geodiscover.cgdi.ca>)*
- *Manuel pour les développeurs de l'ICDG : produire et publier l'information, les données et les services géographiques, février 2004*
- *Formation en ligne sur l'ICDG, août 2004*
- *Approches intégrées de sensibilisation de la collectivité - Définir l'atlas régional, 30 avr. 2007*
- *User Needs Analysis, Mar. 26 2007*
- *User Centric Design, Mar. 26 2007*
- <http://www.geoconnections.org/fr/communities/developers/standards>

C. Objectif du projet

Ce projet a pour but de stimuler la collaboration transfrontalière dans une région géographique qui comprend une partie du Canada et une partie des États-Unis, en utilisant des données et des services géospatiaux distribués et connectés; il permettra de tester des méthodes pour construire des applications avec des infrastructures de données spatiales régionales et accroître le partage des données géospatiales distribuées; il suggérera des sujets pour de futurs travaux de recherche-développement; il contribuera à déterminer les paramètres des politiques et des pratiques relatives à l'établissement d'une infrastructure opérationnelle de données spatiales commune aux deux pays.

Les projets impliquant la collaboration transfrontalière qui s'inscrivent dans les thèmes suivants seront considérés en premier:

- **Sûreté et sécurité publique:** Connaissance de la situation et la gestion des conséquences; ou faciliter l'identification des infrastructures essentielles
- **Les questions d'importance pour les collectivités autochtones :** Faciliter la gestion des terres et des ressources/la planification communautaire

Incluant l'un ou les deux thèmes précédents, les projets qui impliquent les enjeux transfrontaliers reliés à la Sûreté et la sécurité publique seront considérés en premier. Les questions d'importance pour les collectivités autochtones canadiennes et les premières nations américaines qui partagent une frontière, au sud ou au nord, seront des projets aussi considérés en premier.

D. Financement du programme : appui canadien et américain

(1) **Le financement américain** du projet sera assuré par le U.S. Geological Survey au nom du Federal Geographic Data Committee (FGDC). La somme de 75 000 \$ US est disponible. Ce financement sera remis à l'organisation principale américaine; le document d'attribution autorisant les fonds sera distinct de l'accord canadien autorisant les fonds canadiens.

L'organisation principale américaine doit respecter les besoins décrits dans la section IV.B dans l'introduction.

(2) **Le financement canadien** du projet sera assuré par GéoConnexions, programme national de partenariat dirigé par Ressources naturelles Canada. Au Canada, un accord de participation financière est utilisé pour appuyer financièrement le projet à frais partagés. Pour les ministères fédéraux, un virement de fonds interministériel sera utilisé plutôt qu'un accord de participation financière. **En tout, la somme de 80 000 \$ CAN est disponible.** Ce financement sera versé à l'organisation principale canadienne et sera attribué par des représentants autorisés du Canada.

(3) Selon le mérite de la proposition, un projet conjoint sera financé de manière à ce que chaque gouvernement délivre son propre document d'attribution. Cela ne lie pas le Canada ou les États-Unis à un nombre déterminé d'attributions ni au montant d'une attribution quelconque à moins que ce montant ne soit stipulé par des lois ou des règlements. Les versements seront faits selon les étapes des projets. Le versement final représentera au moins 10 pour cent de la participation de GéoConnexions et du FGDC.

(4) En raison de la nature conjointe de ce projet, l'organisation principale américaine assumera la responsabilité des exigences du USGS et l'organisation directrice canadienne assumera la responsabilité des exigences de GéoConnexions. En conséquence, deux propositions de coût sont requises pour chaque proposition canado-américaine, une pour l'organisation principale américaine et une pour l'organisation principale canadienne.

E. Coûts partagés par les participants

(1). Les **candidats américains doivent fournir des fonds équivalents à 100 %** en dollars américains provenant de fonds autres que ceux reçus en vertu de ce projet de la part du U.S. Geological Survey.

(2) Les **candidats canadiens doivent fournir des fonds équivalents à 100 %** en dollars canadiens provenant de fonds autres que ceux reçus en vertu de ce projet de la part du programme GéoConnexions.

(3) Ces fonds peuvent être sous forme d'argent et/ou de contributions en nature (matériel, services ou personnel fournis au projet proposé). L'équipement existant sur place (à moins qu'il ne serve principalement ou exclusivement au projet) ne peut être considéré acceptable comme contribution en nature. Aucun jeu de données géospatiales, existant ou à acquérir, n'est admissible comme contribution en nature. Le profit ne peut être inclus dans la contribution en nature. Voir la section IV.A dans l'introduction pour plus de détails et pour équilibrer les calculs des contributions en nature.

F. Déboursement de l'appui financier

Les candidats doivent démontrer qu'une entreprise ou qu'un organisme principal canadien et qu'une entreprise ou qu'un organisme directeur américain sont impliqués dans le projet. De plus, l'organisme principal de chaque pays doit collaborer avec un autre organisme ou une autre entreprise dans son pays respectif. Ainsi, chaque candidature comporte au moins quatre organismes ou entreprises, soit deux du Canada et deux des États-Unis. L'aide financière est versée uniquement à l'organisation principale de chaque pays. Ces organisations doivent à leur tour allouer les fonds appropriés à leur(s) organisation(s) ou entreprise(s) collaboratrice(s). Les fonds canadiens doivent être dépensés par les participants canadiens et les fonds américains doivent être dépensés par les participants américains.

G. Critères d'admissibilité

(1) Sont admissibles au Canada et aux États-Unis les organismes des gouvernements fédéraux (Canada seulement), des gouvernements des États, des gouvernements provinciaux/territoriaux et des administrations locales, les établissements d'enseignement, les entreprises privées/commerciales, les entreprises de services publics, les fondations privées, les organismes sans but lucratif ainsi que les tribus ou les groupes autochtones (Premières nations, Métis et Inuits) des États-Unis et du Canada. Ces organisations sont invitées à soumettre une demande en réponse au présent avis de financement.

(2) Même si les propositions doivent démontrer qu'un minimum de quatre entreprises et/ou organismes participent au projet (au moins deux canadiens et deux américains), les partenariats multisectoriels sont encouragés. Tel que stipulé antérieurement, une organisation principale canadienne et une organisation principale américaine doivent être identifiées.

(3) **La candidature doit clairement énoncer les tâches et responsabilités de chaque organisme ou entreprise participant.** Un **accord de participation** (annexe I disponible en anglais seulement) est requis de la part de chaque entreprise ou organisme participant. Chaque entreprise ou organisme participant consent à contribuer, en nature ou en argent, au projet.

H. Candidatures inacceptables

(1) Ne seront considérées que les demandes de projet portant expressément sur les thèmes précisés dans la présente annonce de programme. Bien que faisant partie de plusieurs opérations, la collecte de données n'est pas considérée comme une activité admissible pour recevoir du financement en vertu de ce programme.

(2) Des offres de participation sont recherchées de la part d'entreprises et d'organismes canadiens et américains. Les offres venant d'autres pays (autres gouvernements étrangers, citoyens étrangers, établissements d'enseignement ou entreprises commerciales à l'étranger) ne seront pas acceptées.

(3) Les propositions dans lesquelles il y a conflit d'intérêt réel ou apparence de conflit d'intérêt ne seront pas acceptées.

(4) Les propositions n'impliquant que l'acquisition directe d'un produit ou d'un service ne seront pas considérées.

(5) Les propositions qui ne satisfont pas aux critères de participation ou de collaboration des autres organismes ou entreprises ne seront pas considérées.

I. Période d'exécution

Le projet débutera quand les documents d'attribution seront prêts (vers avril 2008). Toutes les activités proposées doivent être terminées au plus tard le 31 mars 2009.

J. Exigences en matière de rapport

À noter que les frais de voyage pour les participants au projet qui prennent part aux trois réunions signalées dans les exigences en matière de rapport doivent être inclus dans les propositions de coût. Les lieux de réunion sont proposés par le candidat.

Rapports requis, présentations et autre implication participative :

(1) Rencontre initiale d'orientation impliquant tous les participants clés au projet, le représentant de GéoConnexions et du secrétariat du FGDC (des voyages par les participants au projet peuvent être nécessaires selon le lieu de réunion proposé par le candidat).

(2) Rapports d'étape sur l'évolution du projet.

(3) Réunion d'examen d'étape provisoire, en face à face est attendu (des voyages par les participants au projet peuvent être nécessaires selon le lieu de réunion proposé par le candidat). Une mise en œuvre provisoire de l'application devrait être complétée et présentée en milieu de projet.

(4) Rapport technique final sur les activités du projet qui comprend les éléments suivants:

- (a) le sommaire du projet;
- (b) les résultats du projet;
- (c) des recommandations relatives à l'élaboration de données thématiques et de données-cadre distribuées;
- (d) l'évaluation de la réussite du projet;
- (e) les plans d'activités de suivi, y compris le rayonnement;
- (f) une analyse de la demande de données géospatiales et de ses exigences dans une infrastructure nationale de données spatiales;
- (g) une discussion sur des points communs, des problèmes, des difficultés et des défis (techniques et de politique) rencontrés; et,
- (h) D'autres livrables obligatoires liés aux rapports techniques et financiers seront exigés pendant le développement de l'accord de contribution avec les bénéficiaires.

(5) Présentation orale officielle du projet (des voyages par les participants au projet peuvent être nécessaires selon le lieu de réunion proposé par le candidat).

(6) Réunion de fin de projet incluant tout les principaux participants, les représentants de GéoConnexions et du Secrétariat du FGDC (des voyages par les participants au projet peuvent être nécessaires selon le lieu de réunion proposé par le candidat).

Les rapports de projet reçus seront publiés sur le site Web du FGDC, <http://www.fgdc.gov/grants>.

K. Publicité

Il est important que les résultats du projet soient largement diffusés afin d'accroître la base de connaissances et d'expériences qui peuvent être partagées au sein de toute la profession et de la communauté géospatiale. Les organisations recevant du financement sont encouragées à publier les résultats de tout travail soutenu financièrement dans le cadre de cette annonce de programme, sans qu'il y ait examen par le Secrétariat de GéoConnexions ou le FGDC. Cependant, les publications ou autres écrits issus du projet doivent mentionner l'aide financière reçue du Secrétariat de GéoConnexions ou du FGDC.

(1) La publication des résultats du projet est fortement encouragée.

(2) La présentation orale officielle du projet (des voyages par les participants au projet seront nécessaires selon le lieu de réunion proposé par les candidats).

(3) Le logo de la NSDI et le logo de GéoConnexions doivent figurer sur la page d'accueil des organisations participantes, qui doit aussi contenir, si le projet le justifie, un hyperlien vers le site Geospatial One Stop du FGDC et vers le Portail de découverte de GéoConnexions.

L. Conditions des subventions

(1) Les subventions attribuées en vertu de cette annonce de programme à l'organisation principale américaine seront administrées selon les conditions générales (Conditions générales) et les conditions spéciales (Conditions spéciales) (annexe A).

(2) L'aide financière allouée en vertu de cette annonce de programme à l'organisation principale canadienne sera fournie par le Secrétariat de GéoConnexions, programme national de partenariat dirigé par Ressources naturelles Canada. Au Canada, le promoteur sera payé par chèque pour soutenir financièrement le projet à coût partagé. Pour les ministères fédéraux, une entente de transfert interministériel sera conclue et remplacera l'émission d'un chèque. Une somme de 80 000,00 \$ CAN est disponible pour le projet. Ce financement sera versé à l'organisation principale canadienne et sera accordé par les représentants autorisés du Canada.

M. Instructions pour préparer la proposition

La proposition sera assemblée dans l'ordre suivant : (Voir la section V disponible en anglais seulement: Application and Submission Information).

(1) **Formulaire standard SF – 424** *Application for Federal Assistance* (Demande d'aide financière fédérale) (S'applique aux organisations américaines seulement.) :

L'organisation principale américaine doit préparer ce document et le faire signer par une personne autorisée à engager l'organisation candidate. Voir la section V. Application and Submission Information; A. Proposal Application

De plus, **l'organisation principale américaine** doit fournir une proposition de coût contenant une ventilation du coût total estimé pour le projet par étape individuelle telle qu'expliquée dans votre proposition technique. Cette proposition de coût doit indiquer les fonds en nature et ceux provenant de subventions, ainsi que les contributions ou dépense de chaque entreprise ou organisme pour chacune des étapes. Voir la section V. Application and Submission Information; A. Proposal Application D. Budget Breakdown Attachement (disponible en anglais seulement pour plus de détails).

(2) **Formulaire standard SF – 424A** Budget Information – Non-Construction Programs (Information sur le budget – Programmes de non-construction) (S'applique **aux organisations américaines seulement.**) Voir la section V. Application and Submission Information; B. Completing Proposal Forms.

(3) **Information sur le budget du candidat canadien.** (S'applique aux organisations canadiennes seulement.) Préparation de la proposition de coût pour les participants canadiens — Prière d'inclure les fonds nécessaires pour couvrir les besoins de trois voyages : (a). participation à une rencontre initiale d'orientation sur le programme; (b). participation à une réunion d'examen d'étape provisoire; et (c). présentation orale officielle des activités du projet lors d'un colloque planifié à la convenance de FGDC/GéoConnexions et le bénéficiaire de la subvention. Le lieu de cette rencontre doit être proposé par le candidat.

Dépenses admissibles

Le bénéficiaire est d'accord que la participation financière dont il est question à l'article D (2), Financement du programme, appui canadien, de cette annonce sera appliquée aux dépenses admissibles encourues dans l'exercice des activités du projet. Les dépenses admissibles sont :

- les coûts directs du projet, notamment la main d'œuvre (c'est-à-dire : les salaires, les services professionnels, le personnel occasionnel); les frais généraux (c'est-à-dire : loyer, télécommunications, coût administratifs engagés); les frais des déplacements à

l'exécution du projet et à la collecte de l'information remboursables aux taux négociés avec GéoConnexions); et la coordination du projet et les communications.

- les frais d'administration du projet, comprenant : honoraires administratifs, liaison avec des consultants du projet, GéoConnexions, FGDC et autres partenaires; traduction; impression et reliure des rapports du projet.

(a) Mode de paiement : La base d'établissement des prix pour la participation financière résultante peut être négociée entre GéoConnexions et le candidat choisi. La négociation de la base d'établissement des prix peut être requise, normalement en conformité avec les exigences énoncées dans la demande de proposition.

(b) Proposition de prix : La proposition de prix doit contenir une ventilation détaillée du coût total estimé du projet par étape individuelle dans une offre de prix ferme décrite dans la candidature de proposition technique. Veillez noter que l'équipe de projet ne peut pas soumettre une proposition de prix basée sur des tarifs moyens. La charge de travail de chaque membre de l'équipe doit être évaluée séparément selon des procédures d'évaluation appropriées. Le total de tous les prix des membres de l'équipe du projet doit être inclus dans le coût total estimé du projet.

(c) Ventilation du coût du projet : Cette ventilation détaillée du coût du projet devrait aborder, s'il y a lieu, mais sans y être limité, chacun des points suivants :

(i.) **Main-d'oeuvre :** Aux fins de la présente occasion de financement, les frais de main-d'oeuvre représentent les salaires réels versés aux employés. Dans le cas des contributions non financières, la main-d'oeuvre comprend également les avantages sociaux des employés jusqu'à concurrence de 20 %. Chaque organisation participante doit expliquer comment elle calcule les taux quotidiens. Selon une formule d'usage courant, les frais de main-d'oeuvre se calculent de la façon suivante : salaires annuels raisonnables, plus frais généraux et avantages sociaux raisonnables, divisés par un nombre raisonnable de journées facturables par année. Les frais de main-d'oeuvre doivent exclure tout profit. Dans le cas des fonctionnaires, les taux de rémunération approuvés par le gouvernement doivent s'appliquer.

(ii.) **Autres frais directs :**

- **Location de matériel et logiciels :** Les coûts de location seront comptés s'ils sont inclus dans la proposition de prix. Par contre, les coûts d'achat de matériel ne sont pas acceptables. Les coûts des logiciels essentiels au projet seront considérés. Le prix d'achat initial du matériel ou des logiciels, ainsi que le nombre d'années de vie utile du matériel ou des logiciels, devraient être fournis dans la proposition de prix. Le matériel et les logiciels utilisés dans les activités quotidiennes de l'entreprise sont couverts dans les frais généraux, dans les tarifs de main-d'oeuvre, et ne peuvent, par conséquent, être considérés comme des contributions en nature. Les frais pour le matériel et les logiciels ne doivent pas dépasser 25 % du coût total estimé du projet.

-**Formation :** La formation reçue dans le cadre des activités de transfert technologique peut faire partie du coût total estimé du projet. Cependant, elle ne doit pas dépasser 15 % du coût total du

projet. Les coûts de formation doivent être expliqués et justifiés en détail dans la proposition de projet.

- **Matériels, fournitures, éléments** : Indiquer les catégories générales et la base d'établissement des prix, comprenant les droits de douane mais excluant la TPS/TVH. Indiquer si on prévoit que ces articles seront utilisés ou consommés durant la réalisation du projet.

- **Frais de voyage et de subsistance** : Certains frais de voyage et de subsistance seront considérés au cas par cas, selon le but du voyage. Les propositions doivent contenir des renseignements détaillés sur le but et le coût de tout déplacement requis. Les dépenses de voyage doivent être conformes à la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor ou, s'il y a lieu, aux lignes directrices du soumissionnaire, mais sans dépasser les limites fixées par le Conseil du Trésor. La Directive sur les voyages du Conseil du Trésor est affichée à l'adresse suivante : http://publisservice.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/tddv_f.asp.

- **Sous-traitance** : Identifier les sous-traitants potentiels et fournir pour chacun d'eux la même ventilation de coûts et d'activités que pour les autres frais.

- **Autres frais** : Indiquer tous autres frais directs, comprenant les droits de douane, **mais excluant la TPS/TVH**, tels les communications interurbaines et frais de location. Veuillez fournir le coût estimé de chaque article et sa pertinence avec le travail proposé.

N. Contenu de la proposition

La rédaction du contenu de la proposition constitue la partie la plus importante de votre candidature. (Il doit être préparé en collaboration avec **les candidats canadiens et américains**). Les candidats doivent soumettre leurs propositions via grants.gov. Le contenu de la proposition ne doit pas dépasser 6000 mots à interligne simple (comprenant figures et tableaux); la taille de la police ne doit pas être inférieure à 12 caractères au pouce ou 10 points. Les références, annexes, curriculum vitæ, lettres d'appui, ainsi que la documentation reliée, ne sont pas inclus dans cette limite de 6000 mots.

Les demandes de financement seront considérées en conformité avec les facteurs stipulés à la suite. Les propositions doivent aborder chacun des facteurs suivants selon l'en-tête et la séquence exacte tels qu'ils sont énumérés. Veuillez fournir une définition ou une description suffisante de la méthodologie dans le contexte du projet pour faciliter la compréhension. Soyez très explicite. Nous encourageons les candidats à utiliser des exemples pour faciliter la compréhension de ces termes.

Le résultat maximum possible pour tous les facteurs de sélection réunis est 100 points.

(0) Résumé du projet — y inclure les renseignements suivants :

- (a) Les principales organisations canadiennes et américaines;
- (b) Les principales personnes-ressources au Canada et aux États-Unis (noms, numéros de téléphone, adresses électroniques);
- (c) Les organisations collaboratrices (joindre en annexe l'entente de participation, l'annexe I);
- (d) Les principales personnes-ressources au sein des organisations collaboratrices (noms, numéros de téléphone, adresses électroniques);
- (e) Les adresses Internet pertinentes;
- (f) L'étendue géographique du projet;
- (g) Une description concise du projet (maximum de 200 mots).

(1) Description du projet (10 points)

L'avantage qu'il procure à l'Infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG) et à la National Spatial Data Infrastructure (NSDI). Les propositions seront jugées sur la qualité du projet et sa pertinence pour les infrastructures de données spatiales (NSDI et ICDG).

(a) La proposition devrait comprendre une description concise du projet; un énoncé clair des objectifs du projet; un texte expliquant comment et dans quelle mesure le projet contribue à la mise sur pied d'une initiative canado-américaine de partage de l'information à l'échelle régionale. La proposition devrait également mentionner une question au sujet de laquelle il serait nécessaire d'améliorer la collaboration transfrontalière. Le projet doit traiter d'un problème pratique comme cela est expliqué sous Portée (section A) et Objectif du projet (section C) de cette annonce.

(b) La proposition doit inclure des citations de projets reliés et continus, ainsi que leur rapport avec ces projets en marche.

(c) La proposition doit inclure des résultats spécifiques bien définis qui découleront de ce projet. Elle doit indiquer comment ces résultats augmenteront l'utilisation des données ainsi que des services distribués et connectés tout comme elle devra aussi montrer comment ceux-ci favoriseront l'utilisation d'un cadre géospatial commun aux deux pays.

(2) Approche du projet (20 points)

Les candidatures doivent exposer brièvement les étapes qui seront prises pour réaliser le projet. Le candidat doit exposer la faisabilité et les niveaux de risques reliés à son projet. Fournissez un plan de projet détaillé pour atteindre l'objectif énoncé.

(a) La proposition sera jugée sur le degré de compréhension de l'objectif énoncé et sur le détail des tâches et procédures nécessaires pour réaliser l'objectif énoncé. La proposition sera évaluée pour déterminer si les ressources indiquées par le candidat pour accomplir les tâches sont raisonnables par rapport aux résultats attendus et si elles démontrent avec précision le niveau d'implication décrit dans la proposition, comprenant les installations, l'équipement et les fournitures nécessaires.

(b) La proposition doit inclure un plan de travail indiquant des résultats clairement identifiés comme moyen d'évaluer le progrès. Dans la description des tâches du projet, veuillez inclure un graphique sur les étapes critiques du plan de travail (tel que le modèle Gantt) qui définit les principales activités avec leur date d'achèvement comme pièce jointe à l'exposé de la candidature (le tableau sur les étapes ne compte pas relativement à la limite de 6000 mots de la proposition). Veuillez inclure la rencontre d'orientation initiale, la réunion d'examen d'étape provisoire et le rapport technique final dans vos étapes.

(3) Contexte technique et opérationnel (30 points)

La proposition doit démontrer les objectifs techniques et opérationnels. L'approche technique sera évaluée quant à sa capacité d'aborder les objectifs d'infrastructure des points suivants :

(a) Les objectifs cadres :

- (1). Intégration des données (alignement horizontal et vertical, échelle, appariement par racine, généralisation, sémantique, conversion de format, évaluation de la qualité des données);
- (2). Maintenance des données y compris les mises à jour et révisions;
- (3). Convergence des concepts d'infrastructure et des méthodologies entre le Canada et les États-Unis : utilisation des thèmes des données-cadre de la NSDI américaine : contrôle géodésique, données cadastrales, hydrographie, élévation, unités gouvernementales, transport, ortho-imagerie; et des thèmes cadres de l'ICDG et GéoBase : système de référence géodésique, routes, hypsographie (modèles altimétriques numériques), couches hydrographiques, toponymes, ortho-images et limites administratives;
- (4). La mise en œuvre et l'utilisation de normes (par exemple : normes de métadonnées du FGDC ou de l'ISO);

(b) La capacité opérationnelle d'utiliser un logiciel client-serveur de cartes Web et d'entités Web pour lier et visualiser les données thématiques et les données-cadre distribuées des organisations américaines et canadiennes. Il faudrait appliquer les spécifications de l'OGC (Open Geospatial Consortium).

Note : Une portion du financement pourrait être partagée avec les collaborateurs (fournisseurs de données) afin qu'ils puissent développer des services de données distribués au début du projet. Ceci serait reflété dans la proposition du candidat en équilibrant sa contribution en nature et le financement de GéoConnexions et du FGDC. **Les solutions basés sur des entrepôts de données centralisés, d'un seul côté de la frontière, ne seront pas considérées.**

(1) Décrire l'usage qui sera fait de l'entrepôt de données dans le projet. Indiquer les fonctionnalités actuelles de l'entrepôt de données, notamment l'accès qu'il offre à des métadonnées conformes. Décrire ce qui sera fait pour étendre l'entrepôt de données à des services conformes de l'OGC, comme le service de cartographie Web (WMS), le service d'entités Web (WFS), le service de couverture Web (WCS), le langage de balisage géographique (GML) et les descripteurs de couches stylisées (SLD).

Note : Les services WMS devraient être mis en œuvre ou avoir un plan de déploiement qui est synchronisé avec le plan de mise en œuvre afin d'être prêts pour une livraison opérationnelle.

(2) Décrire le degré auquel les services de cartographie Web conformes de l'OGC font partie de ce projet.

(3) Décrire le degré auquel les services d'entités Web conformes de l'OGC font partie de ce projet.

Note: Afin d'être prêts pour une livraison opérationnelle, les services de données WMS auront besoin d'être implémentés ou auront besoin d'avoir un calendrier d'implémentation qui est synchronisé avec le plan d'implémentation.

(4) Décrire le degré auquel d'autres normes et spécification font partie de ce projet.

(c) Les projets doivent être développés suivant les normes et spécifications et, en utilisant ces normes, ils doivent partager des données entre les organisations collaboratrices, les utilisateurs et l'infrastructure des données géospatiales transfrontalière. Décrivez les données qui seront

rendues disponibles en utilisant les services Web compatibles avec l'infrastructure, incluant qui fourni les données, le lieu d'entreposage, l'exactitude, l'échelle et toute restriction d'accès ou d'usage.

(1) En utilisant le tableau 1 ci-dessous, **énumérez tous les services web endossés, par l'ICDG et la NSDI, et qui seront déployés pour donner accès aux données pour supporter l'application.** Lorsque qu'ils sont disponibles, fournissez les hyperliens reliés aux métadonnées (Le tableau ne compte pas relativement à la limite de 6000 mots de la proposition, deux exemples sont en italique).

Tableau 1: Services Web de données endossés, par l'ICDG et la NSDI, à déployer

Détenteur des données/ fournisseur de service	Utilisation dans application	Nom du jeu de données	Type de service Web compatible ICDG/NSDI
<i>Ministère d'États</i>	<i>Visualisation des données</i>	<i>Infrastructures essentiels</i>	<i>WMS</i>
<i>Autorité régional en matière de sécurité publique</i>	<i>Visualisation des données</i>	<i>Plaines inondables</i>	<i>WMS</i>

(2) Les projets doivent être axés sur l'utilisation de l'ICDG/NSDI. Au moyen du tableau suivant, listez toutes les données-cadre, les technologies, les politiques et tous les services dont on tirera profit. Décrivez comment ils permettront la création de l'application proposée (Le tableau ne compte pas relativement à la limite de 6000 mots de la proposition, deux exemples sont en italique).

Table 2 Use of the NSDI/CGDI Services Example

Fournisseur de service	Utilisation dans l'application	Nom du jeu de données	Adresse URL	Type de service Web compatible ICDG/NSDI
<i>GéoBase</i>	<i>Visualisation des données</i>	<i>Réseau routier national v1.0</i>	<i>http://wms.geobase.ca/wms- bin/cubeserv.cgi?request=get Capabilities ...</i>	<i>WMS</i>
<i>Service de noms géographiques du Canada</i>	<i>Accès aux données</i>	<i>Noms Géographiques du Canada</i>	<i>http://cgns.nrcan.gc.ca/wfs/cub eserv.cgi</i>	<i>WFS</i>

(4) Contexte d'affaires et l'accès public à l'information et Rayonnement : (20 points)

(a) Contexte d'affaires et l'accès public à l'information : La proposition devrait décrire l'approche proposée pour faire en sorte que les données distribuées soient largement utilisées et utiles (c.-à-d., pour augmenter l'accessibilité des données distribuées). Les approches innovatrices sont encouragées. Les applications doivent :

- (1) Êtres accessibles publiquement via des normes ouvertes, tant pour l'application en ligne que pour les données des services Web. Les applications peuvent être propriétaires du moment que les interfaces sont interopérables et qu'elles incluent des normes et spécifications communes pour l'accès et l'échange.
- (2) Utiliser des pratiques d'affaires qui augmentent l'utilisation de données distribuées.
- (3) Éviter les pratiques restrictives de nature à limiter l'utilisation des données distribuées.

(b) Rayonnement: La proposition doit exposer les moyens prévus pour assurer la communication et la diffusion vers les parties intéressées, tels les pages Web, les ateliers et les rencontres d'information.

(1) Les activités de rayonnement doivent inclure la planification et la tenue d'un atelier pour les utilisateurs afin de valider l'utilité de l'application et tenir une réflexion sur les défis dans le contexte du caractère interdépendant de plusieurs organisations qui font face au défi de partager de l'information à travers divers champs de compétence.

(2) L'organisation principale doit animer une séance d'information et travailler avec les diverses organisations pour développer les processus, et aborder, les interdépendances opérationnelles entre les utilisateurs.

(3) La proposition doit également décrire des façons d'améliorer la visibilité du projet.

(4) La proposition doit faire état du degré auquel le projet favorise la participation de nouvelles ou autres organisations ayant des intérêts similaires pour les données dans le domaine du projet.

(5) Collaborations au projet et Expérience : (20 points)

(a) Collaboration: Chaque projet doit impliquer quatre entreprises/organismes ou plus. La proposition sera évaluée selon le niveau et la diversité de participation. La candidature doit clairement définir les tâches et responsabilités de chaque entreprise/organisme participant (remplir l'accord de participation, annexe I). Toute indication supplémentaire de soutien ou d'appui (protocole d'entente et/ou lettre d'engagements formels de la part des entreprises/organismes participants) devraient être fournies en annexe.

(b) Expérience : La proposition sera évaluée quant à l'expérience et à la compétence du candidat pour exécuter avec succès le mandat proposé, y compris ce qui suit : les qualifications significatives du personnel clé qui sera utilisé dans le projet; le temps que chaque personne nommée consacrerait au projet; le caractère adéquat du nombre de personnes pour accomplir le mandat dans le délai désigné. Décrivez l'expérience, les qualifications particulières et les habiletés que possède le personnel pour l'exécution du projet. (On peut joindre les curriculum vitae du personnel clé en annexe.)

(6) Documents à annexer

Veuillez annexer ces documents à la proposition. Ceux-ci ne comptent pas relativement à la limite de 6000 mots de la proposition :

- La ventilation du budgetaire – prière de se référer à la section V.D dans l'introduction pour plus de détails
- Agreement of Participation Form (disponible en anglais seulement)
- Lettres d'appui et d'engagement
- Les tableaux
- Autres documents connexes

O. Livraison de la proposition

Prière de se référer à la section V. Application and Submission Information (disponible en anglais seulement)

P. Information sur les personnes-ressources

Pour toute question relative à la préparation de la proposition, prière de communiquer avec les personnes-ressources suivantes :

(1) Candidats américains :

Le responsable de la catégorie est Milo Robinson, FGDC Framework & Cooperating States Coordinator, courriel: mrobinson@fgdc.gov

Aussi, prière de se référer à la section VIII. Agency Contacts (disponible en anglais seulement)

(2) Candidats d'organisations canadiennes :

Denis Poliquin
Conseiller, atlas régionaux
GéoConnexions
615, rue Booth, 6e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0E9
Courriel : dpoliqui@nrcan.gc.ca